

5As

SAS au capital de 1000 Euros
65 B rue de 19 mars 1962
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Le 09/01/2023 à 11 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- **Monsieur Ali, Nizar MAAMAR** né(e) le 01/06/1979 à Paris 12ème, de nationalité Française, demeurant 65 B rue de 19 mars 1962 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- **Madame Anissa AHMIMA épouse MAAMAR** né(e) le 03/11/1978 à Paris 3ème, de nationalité Française, demeurant 65 B rue de 19 mars 1962 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA ORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par **Monsieur Ali, Nizar MAAMAR**, président de cette assemblée, est :

- Nomination de la présidence

Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

RESOLUTION N° 1

L'assemblée générale extra-ordinaire nomme **Monsieur Ali, Nizar MAAMAR** en tant que Président de la société **5As**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 3 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à CHAMPIGNY-SUR-MARNE le 09/01/2023

Monsieur Ali, Nizar MAAMAR
Président, Associé,



Madame Anissa AHMIMA
Associé,

